

GRAND PRIX DU CAP D'AGDE

8 au 10 mars 2019

GOLF DU CAP D'AGDE

4 avenue des Alizés 34300 CAP D'AGDE

Tél : 04 67 26 54 40 - Fax : 04 67 26 97 00

E-mail : golf @ville-agde.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2 – Forme de jeu

Stroke-Play - 54 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 3 tours.

Une série Dames : index inférieur à 9,5 Départs marques bleues
Une série Messieurs : index inférieur à 6,5 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
108	24	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **21 février 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Cut : Après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscriptions

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **à partir du 10 Janvier 2019 et jusqu'au 21 février 2019 à 18 heures**, seront adressés à :

GOLF DU CAP D'AGDE Tél : 04 67 26 54 40	4 avenue des Alizés Fax : 04 67 26 97 00	34300 CAP D'AGDE E-mail : golf @ville-agde.fr
---	--	---

Droits d'engagement : (journée d'entraînement le jeudi 7 mars 2019 comprise)

- Adultes 100 Euros
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 50 Euros
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 40 Euros

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **26 février 2019** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

4 – Remise des prix

Dimanche 10 mars 2019, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement. Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.



5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

